

COMMUNE de BARBASTE

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 11

Excusés : 5

Absents : 3

POUR : 16

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

LE 07 JUILLET à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,
dûment convoqué le 27/06/2025 s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

Présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame NORMANT Ludivine, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur BART Frédéric, Monsieur PAYEN David, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNSLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

Excusés :

Madame BONA Aurélia (*pouvoir à Madame BEJNA Véronique*),
Monsieur SPECQUE Wilfrid (*pouvoir à Madame TONIN Valérie*),
Madame BOREGO Fabienne (*pouvoir à Madame KALB Marjorie*),
Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame NORMANT Ludivine*),
Madame JAYLES Bernadette (*pouvoir à Madame DUYNSLAEGER Colette*).

Absents:

Monsieur LAZARTIGUES Cyril,
Monsieur ALMEIDA Filipe,
Madame FONT Marine.

Secrétaire de séance : Madame BEJNA Véronique.

DEL: 25/2025

Objet : Création d'emploi - Tableau des emplois communaux

-VU l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

-VU la Délibération 24/2023 du 11/10/2023 relative à la réorganisation des services de la collectivité ;

-VU la Délibération 42/2024 du 16/12/2024 portant modification du tableau des emplois communaux au 01/01/2025.

-VU l'Arrêté Municipal 21ARRT2021RH du 01/02/2021 relatif aux Lignes Directrices de Gestion .

● **CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et modifier le tableau des emplois pour permettre l'avancement de grade d'un agent ;

Madame la Maire propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de créer les emplois suivants :

-1 adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet 18h00/35

**Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,
le Conseil Municipal**

DECIDE :

► **CREER à compter de ce jour l'emploi suivant :**

-1 adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet 18h00/35

► **MODIFIER le tableau des emplois Communaux.**

La Secrétaire de séance, Véronique BEJNA

La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme